

Exercice clos le 31 juillet **2018**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

INSTITUT D'ÉTUDES AVANCEES DE NANTES

5, allée Jacques Berque
BP 12105
44021 Nantes Cedex 1

FONDATION IEA DE NANTES

Siège social : 5, allée Jacques Berque – BP 12105 – 44021 Nantes Cedex 1

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 juillet 2018**

Aux membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation IEA de Nantes relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er août 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée - Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 424 350 €
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01
RCS NIORT 352 657 993 - APE 6920 Z - TVA: FR 35 352 657 993

NIORT - PARIS - TOURS - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - FONTENAY-LE-COMTE - NANTES - LUÇON

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Reconnaissance des ressources liées aux subventions :

Les notes « Enregistrement des subventions », « Subventions d'investissement » et « subventions de fonctionnement » dans le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels exposent notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des ressources de la fondation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier le rattachement des ressources conformément au fait générateur exposé dans les conventions de subventions.

Fonds dédiés :

Les notes « fonds dédiés » dans les paragraphes « règles et méthodes comptables » et « notes relatives à certains postes du bilan » de l'annexe des comptes annuels exposent les modalités de comptabilisation et de suivi du principe de fonds dédiés au sein de la fondation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les correctes identification et évaluation de la consommation des ressources dédiées sur l'exercice.

Vérification des documents adressés au Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et

principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la

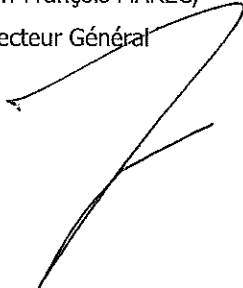
date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes le 3 décembre 2018

GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE,

Jean-François MAREC,
Directeur Général

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'J' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

Florian JAULIN,
Associé

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'F' with a horizontal line crossing it, and a diagonal stroke at the bottom.

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/07/2018			Au 31/07/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres	26 657	24 471	2 186	165
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	219 317	29 342	189 974	198 891
Installations tech., matériel et outillages industriels	24 439	22 983	1 456	3 616
Autres	824 150	635 949	188 201	255 310
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	546 139	53 968	492 171	492 171
Prêts				
Autres	688 099		688 099	660 768
TOTAL (I)	2 328 800	766 713	1 562 087	1 610 922
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	509		509	21 280
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	53 518	1 716	51 802	44 394
Autres	910 700		910 700	564 813
Valeurs mobilières de placement	983 668		983 668	1 013 012
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	55 118		55 118	49 160
Charges constatées d'avance (2)	35 609		35 609	42 180
TOTAL (III)	2 039 121	1 716	2 037 405	1 734 839
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	4 367 922	768 430	3 599 492	3 345 760
(1) Dont à moins d'un an				710
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/07/2018	Au 31/07/2017
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 216 000	2 216 000
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	-268 901	1 896
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-6 890	-270 798
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	1 940 208	1 947 099
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	283 432	254 489
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	412 140	244 299
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	695 572	498 787
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8	6
Emprunts et dettes financières diverses	2 800	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	170 710	246 984
Dettes fiscales et sociales	119 969	145 407
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 733
Autres dettes	11 294	20 602
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	658 931	485 142
TOTAL (IV)	963 712	899 875
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	3 599 492	3 345 760
(1) Dont à moins d'un an	963 712	899 875
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/08/2017 au 31/07/2018			Du 01/08/2016 Au 31/07/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 026 275	1 758 796
Reprises sur prov., amortis., dépréciation et transferts de charges			110 775	109 928
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)			3 491	192 102
TOTAL (I)			2 140 542	2 060 827
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres appro.				
Autres achats et charges externes			956 909	1 153 260
Impôts, taxes et versements assimilés			72 982	79 487
Salaires et traitements			604 165	678 341
Charges sociales			277 181	312 125
Dotations aux amortissements sur immobilisations			97 425	95 254
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				837
Dotations aux provisions			28 944	31 508
Autres charges				
TOTAL (II)			2 037 606	2 350 811
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			102 935	-289 984
Excédent ou déficit transféré (III)				
Déficit ou excédent transféré (IV)				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			24 590	
Autres intérêts et produits assimilés			34 611	44 220
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			59 201	44 220
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				53 968
Intérêts et charges assimilées			17	
Différences négatives de change			36	12
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			53	53 980
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			59 148	-9 759
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			162 083	-299 744

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/08/2017 Au 31/07/2018	Du 01/08/2016 Au 31/07/2017
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	479	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	479	
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 134	55
Sur opérations en capital	478	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	1 612	55
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 133	-55
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)	15 157	34 969
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	182 998	5 968
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	2 215 378	2 140 016
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	2 222 269	2 410 814
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	-6 890	-270 798

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/08/2017 Au 31/07/2018	Du 01/08/2016 Au 31/07/2017
Bénévolat		
Prestations en nature	889 723	929 831
Dons en nature		
TOTAL	889 723	929 831

CHARGES	Du 01/08/2017 Au 31/07/2018	Du 01/08/2016 Au 31/07/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	757 727	747 727
Personnel bénévole		
Prestations	131 996	182 104
TOTAL	889 723	929 831

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/07/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 3 599 492 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -6 890 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Présentation de la Fondation :

Le projet de statuts de la Fondation « Institut d'Etudes Avancées de Nantes » en date du 29 mai 2007 a été avalisé et la Fondation a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret pris en Conseil d'Etat le 4 avril 2008 et publié au journal officiel le 6 avril 2008.

Conformément à l'article 1 de ses statuts, la Fondation « *a pour but, dans un cadre matériel et intellectuel propice à la recherche, à l'innovation et à la constitution de réseaux scientifiques, l'accueil temporaire à Nantes de savants de toutes nationalités poursuivant des recherches intéressant en particulier les relations des pays du Nord et du Sud* ».

Pour réaliser son but (article 2 des statuts), « *la Fondation attribue chaque année à des chercheurs juniors et seniors, choisis sur proposition de son conseil scientifique, des moyens financiers leur permettant de mener à bien des projets de recherche individuels ou collectifs. Elle assure l'hébergement de ces chercheurs et met à leur disposition les ressources matérielles et humaines nécessaires au bon avancement de leurs travaux, en facilitant notamment l'accès à la documentation dont ils ont besoin...* ».

La Fondation est dotée d'un fonds de 2 000 000 € dont 1 000 000 € consommable, apporté par Véolia Eau - Compagnie Générale des Eaux.

La Fondation partage avec la Maison des Sciences de l'Homme Ange GUEPIN un immeuble situé 5 allée Jacques Berque à Nantes. Cet immeuble est mis à sa disposition gratuite par Nantes Métropole.

Des conventions temporaires ont été conclues avec Nantes Métropole. Elles concernent la mise à disposition gratuite, d'une part, de 21 logements destinés aux chercheurs et, d'autre part, des places de parking. Ces conventions ont pris effet à compter du 1^{er} octobre 2009.

Faits significatifs de l'exercice :

Le Ministère de la Recherche a octroyé à la Fondation une subvention de fonctionnement de 150 K€ pour l'année 2018. Un produit de 87.5 K€ (7/12 ième) est enregistré dans les comptes clos au 31/07/2018.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales du Plan Comptable N° 99.01 applicable aux associations et aux fondations pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises. Elles ne sont pas décomposables, à l'exception des constructions (appartement) dont la valeur est répartie ainsi :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| • Frais d'acquisition | 100% de la valeur amortie sur 50 ans |
| • Gros oeuvre (<i>hors frais d'acquisition</i>) | 50% de la valeur amortie sur 50 ans |
| • Façade, étanchéité, installations (<i>hors frais d'acq.</i>) | 45% de la valeur amortie sur 20 ans |
| • Agencements (<i>hors frais d'acquisition</i>) | 5% de la valeur amortie sur 7 ans |

Les autres immobilisations sont amorties sur la base de leur durée d'utilisation prévue. Par simplification, la Fondation retient les durées d'usage, à savoir :

- | | |
|--------------------------------|-------------|
| • Logiciels informatiques | 3 ans |
| • Equipements techniques | 5 ans |
| • Matériel informatique | 3 ans |
| • Mobilier | 5 et 10 ans |
| • Agencements de constructions | 17.57 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent essentiellement des placements financiers correspondant à la dotation encaissée non consommable majorés des intérêts courus. Cette présentation répond à la définition du classement comptable des placements à long terme représentatifs de la dotation non consommable.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Enregistrement des subventions

Les subventions, quelle qu'en soit la nature, sont comptabilisées dès qu'elles sont accordées, c'est à dire lorsque la décision d'attribution est reçue, et non pas seulement lors de leur encaissement.

Subventions d'investissement

>> *Affectées à des biens renouvelables par la Fondation*

Une subvention d'investissement a été accordée par NANTES METROPOLE pour financer l'acquisition de matériel informatique et de mobilier de bureau.

Le renouvellement de ce matériel et mobilier n'incombe pas conventionnellement à NANTES METROPOLE mais sera indispensable au bon fonctionnement de l'IEA.

En conséquence, cette subvention d'investissement affectée à des biens renouvelables est maintenue au passif dans les fonds associatifs. Sur un plan économique, l'amortissement du matériel et du mobilier permet ainsi de dégager les ressources nécessaires à leur remplacement.

Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement accordées à l'année civile 2018 sont retenues dans les produits de l'exercice clos le 31 juillet 2018 à hauteur de 7/12 du montant total des subventions.

Dotation initiale

La dotation statutaire est inscrite en fonds propres pour le montant de l'engagement total.

L'insuffisance éventuelle de produits pour couvrir les charges de l'exercice peut soit :

- Etre inscrite dans les produits de l'exercice ("autres produits") par prélèvement sur la dotation consommable. Dans ce cas, le prélèvement est limité au montant de l'insuffisance budgétée.
- Constituer le déficit de l'exercice. Sur décision du conseil d'administration, ce déficit sera ensuite affecté au compte "report à nouveau".

Au titre de l'exercice clos au 31 juillet 2018, la Fondation IEA de Nantes a choisi de ne pas prélever sur sa dotation consommable.

Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement allouées pour des opérations spécifiques et non consommées au 31 juillet 2018 sont inscrites en "fonds dédiés".

Provision pour coût de remise en état du mobilier

La convention conclue entre Nantes Métropole et la Fondation pour une durée de 20 ans prévoit que le mobilier mis à disposition gratuite doit être rendu en l'état à la fin de la convention. Pour couvrir les frais de remise en état, une dotation aux provisions est constituée chaque exercice à hauteur de 1/20 du prix d'achat de ce mobilier.

Contributions en nature

Les ressources humaines et matérielles mises à disposition gratuite de la Fondation en vertu de conventions font l'objet d'une évaluation. Ces contributions en nature sont inscrites au pied du compte de résultat.

Ces mises à disposition sont rappelées dans l'annexe et sont complétées des informations relatives à la convention de partenariat entre l'IEA de Nantes et la Maison des Sciences de l'Homme Ange GUEPIN.

Engagements de départ à la retraite

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la Fondation (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la Fondation (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2%.

L'indemnité de départ à la retraite inscrite en "provisions pour charges" s'élève à un montant de 15 689 € au 31 juillet 2018.

Notes relatives à certains postes du bilan

Immobilisations incorporelles et corporelles / Amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent ainsi :

Immobilisations	31/07/2017	Augmentation	Diminution	31/07/2018
Logiciels et autres immo. incorporelles	24 008	2 650	-	26 658
Appartement	184 338	-	-	184 338
Constructions sur sol d'autrui	34 979	-	-	34 979
Matériel industriel	24 439	-	-	24 439
Installations générales	356 188	4 037	-	360 225
Matériel de transport	33 673	-	-	33 673
Matériel de bureau & info.	181 197	14 253	479	194 971
Mobilier	234 483	799	-	235 282
TOTAL	1 073 303	21 739	479	1 094 565

Les acquisitions de l'exercice correspondent pour l'essentiel à du matériel de bureau (7 K€ pour l'acquisition d'une flotte téléphonique et 7 K€ pour du matériel informatique).

Les amortissements se détaillent ainsi :

Amortissements	31/07/2017	Augmentation	Diminution	31/07/2018
Logiciels et autres immo. incorporelles	23 843	628	-	24 471
Appartement	8 159	6 928	-	15 087
Constructions sur sol d'autrui	12 266	1 989	-	14 255
Matériel industriel	20 823	2 161	-	22 983
Installations générales	175 852	55 559	-	231 412
Matériel de transport	21 854	4 060	-	25 914
Matériel de bureau & info.	175 152	6 131	-	181 283
Mobilier	177 372	19 969	-	197 341
TOTAL	615 321	97 425	-	712 746

Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent ainsi :

• Parts de SCPI (coût de souscription)	546 139 €
• Emprunts obligataires & comptes à terme	688 099 €

Placements à moyen et long terme de la trésorerie représentative de la dotation encaissée non consommable (dont 105 874 € d'intérêts courus au 31/07/2018)	1 234 238 €
• Dépréciation des parts de SCPI au 31/07/2018	- 53 968 €

Immobilisations financières nettes au 31/07/2018	1 180 270 €

Créances

Les créances au 31 juillet 2018 se détaillent ainsi :

• Solde de subventions :		890 358 €
• Région Pays de la Loire	100 000 €	
• Nantes Métropole	450 000 €	
• Riksbankens	170 358 €	
• Ministère de la Recherche	150 000 €	
• CCI Régionale	20 000 €	
• Créances diverses		72 144 €
		962 502 €

Les créances sont toutes à échéance à moins d'un an.

Trésorerie

La trésorerie au 31/07/2018 se détaille ainsi :

• Valeurs mobilières de placement (comptes à terme et livrets)	983 668 €
• Disponibilités	55 118 €
	1 038 786 €

Fonds propres

Les fonds propres de la Fondation se décomposent ainsi :

• Dotation	
La dotation initiale s'élève à	2 000 000 €
dont 1 000 000 € consommable, le tout formant l'objet d'une donation faite par Véolia Eau-Compagnie Générale des Eaux	
• Subvention d'investissement sur biens renouvelables	216 000 €
Cette subvention a été accordée par le Conseil Communautaire de Nantes Métropole dans sa séance du 27 juin 2008.	
Le renouvellement des biens financés par cette subvention est maintenue au passif en "fonds propres".	
>> Déficit comptable de l'exercice 2017/2018	- 6 890 €
>> Report à Nouveau	- 268 901 €
Cette somme correspond au cumul des excédents des exercices 2014/2015 et 2015/2016, et du déficit de l'année 2016/2017.	
Cette somme a été affectée au compte "report à nouveau" conformément aux décisions du conseil d'administration	
	1 940 208 €

Provisions pour charges

- La provision destinée à couvrir les coûts de remise en état du mobilier mis à disposition gratuite de la Fondation par Nantes Métropole a évolué ainsi :

• Provision au 31 juillet 2017	238 982 €
• Dotation de l'exercice 2017/2018	28 761 €

Provision au 31 juillet 2018	267 743 €
------------------------------	-----------

- La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à
- | | |
|--|-----------|
| | 15 689 € |
| | 283 432 € |

Fonds dédiés

Les fonds dédiés ont évolué ainsi :

Fonds dédiés au 31/07/2017	244 299 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	182 998 €
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	- 15 157 €
Fonds dédiés au 31/07/2018	412 140 €

Les fonds dédiés au 31 juillet 2018 se détaillent ainsi :

• Subvention SUEZ pour la création d'une chaire	50 000 €
• Subvention RFIEA dans le cadre du LABEX RFIEA	47 843 €
• Subvention Riksbankens pour le financement du réseau IEARN	303 855 €
• Subvention OIT pour le financement d'un colloque à Cerisy	5 350 €
• Subvention ABES pour la gestion du fonds Poulat	2 797 €
• Dons Chaire des résidents	2 295 €
	412 140 €

Dettes

Les dettes au 31 juillet 2018 se détaillent ainsi :

• Dettes fournisseurs	170 710 €
• Dettes fiscales et sociales	119 969 €
• Produits constatés d'avance	658 931 €
• Autres dettes diverses	14 102 €
	963 712 €

Les dettes sont toutes à échéance à moins d'un an.

Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance, soit 35 609 €, concernent exclusivement des charges d'exploitation comptabilisées au 31 juillet 2018 mais se rapportant à l'exercice suivant.

Les produits constatés d'avance, soit 658 931 €, correspondent à des produits relatifs à la période postérieure au 31 juillet 2018 :

• Subvention RFIEA, hors LABEX, août à décembre 2018	279 167 €
• Subvention Nantes Métropole, août à décembre 2018	187 500 €
• Subvention Ministère du travail, 2018-2019	100 000 €
• Subvention exceptionnelle Ministère du travail, août à décembre 2018	62 500 €
• Subvention Chaire RAZA	14 761 €
• Subvention ABES, Fonds Poulat, août à décembre 2018	5 833 €
• Subvention EURIAS 2012/2013 (trop perçu)	2 503 €
• Subvention CCI Régionale, août à décembre 2018	6 667 €

	658 931 €

Comptes rattachés

Les produits à recevoir s'élèvent à 1 017 538 € et concernent principalement des subventions pour 890 358 €, des produits financiers pour 105 874 €, ainsi que des factures clients à établir et des avoirs fournisseurs à recevoir.

Les charges à payer s'élèvent à 214 116 € et concernent des factures fournisseurs non parvenues pour 125 680 €, des provisions pour charges de personnel pour 76 377 €, des provisions pour impôts et taxes pour 11 273 €, ainsi que des intérêts à payer et des avoirs à établir pour 786 €.

Autres informations

Effectifs

Au 31 juillet 2018, l'effectif permanent est de 15 personnes (représentant 13.17 ETP) dont 5 cadres et 10 non cadres (dont 1 non cadre en CDD).

Subventions et contributions en nature

Subventions

Les subventions se détaillent ainsi :

Subventions	31/07/2018 Montant	31/07/2017 Montant	Variation Montant
Région Pays de la Loire	200 000	200 000	-
Nantes Métropole	450 000	450 000	-
RFIEA	760 625	773 263	- 12 637
Ministère du travail	100 000	100 000	-
Riksbankens	170 358	-	170 358
Confédération suisse	167 849	186 585	- 18 736
Chaire RAZA	-	15 972	- 15 972
Intern Labour Office	-	17 000	- 17 000
Fonds Poulat Sant'Egidio	14 023	15 977	- 1 955
Fonds Poulat ABES	8 167	-	8 167
Université de Nantes	1 200	-	1 200
Ministère de la Recherche	87 500	-	87 500
Kings College pour IEARN	3 221	-	3 221
Subvention AFD	50 000	-	50 000
Subvention CCI Régionale	13 333	-	13 333
TOTAL	2 026 275	1 758 796	267 478

Contributions en nature

Les contributions en nature inscrites au pied du compte de résultat concernent les mises à disposition et prestations fournies par Nantes Métropole et l'Université de Nantes.

Contributions en nature	31/07/2018 Montant	31/07/2017 Montant	Variation Montant
Mise à disposition gratuite : bureaux, mobilier, logements des chercheurs et parkings par Nantes Métropole (évaluation)	757 727	747 727	10 000
Prestations fournies par l'Université de Nantes pour la mise à disposition de personnel et la prise en charge des coûts salariaux d'invitations de chercheurs étrangers	131 996	182 104	- 50 108
TOTAL	889 723	929 831	- 40 108

Conformément à la convention de partenariat du 14 mai 2014 entre l'IEA de Nantes et la Maison des Sciences de l'Homme Ange GUEPIN, ces deux organismes ont formalisé la mutualisation :

- Des personnes suivantes :

- une directrice de bibliothèque, mutualisée à 50% MSH / 50% IEA
- une documentaliste, mutualisée à 95% MSH / 5% IEA
- un informaticien, mutualisé à 50% MSH / 50% IEA

Réciproquement, la documentaliste salariée de l'IEA est mutualisée avec la MSH Ange GUEPIN à hauteur de 90% IEA / 10% MSH.

- Des biens suivants :

- une partie des locaux
- des places de stationnement

Par ailleurs, la Fondation bénéficie de l'accès aux sources documentaires universitaires, au réseau et ressources informatiques de l'Université, dans le cadre du partenariat avec l'Université de Nantes.

Fonds documentaire reçu

Sociologue et historien du catholicisme et de la laïcité, Emile Poulat a, dès 2011, choisi de faire don de sa bibliothèque et de ses archives personnelles (dossiers de recherches, documents de travail, ...) à l'IEA de Nantes. Ce fonds, composé de plus de 18 000 ouvrages et de 400 cartons d'archives est actuellement en cours de catalogage.

Le fonds de Monsieur Emile Poulat présente un intérêt tout particulier dans le cadre de la politique scientifique de l'Institut, ainsi que pour la métropole nantaise qui compte peu de bibliothèques de recherche et qui, par la présence de ce fonds, peut attirer certains spécialistes situés partout dans le monde.

Charges d'exploitation

Charges d'exploitation	31/07/2018 Montant	31/07/2017 Montant	Variation Montant
Charges de biens et services (1)	956 909	1 153 260	- 196 351
Impôts et taxes (2)	72 982	79 487	- 6 505
Charges de personnel (3)	864 472	972 727	- 108 255

(1) Diminution notable des charges à la fois en raison d'un travail de rationalisation mené au cours de l'exercice et également grâce au report d'un certain nombre d'activités scientifiques sur des exercices ultérieurs (baisse des frais de déplacement / missions / réceptions). Par ailleurs, diminution des indemnités à verser aux chercheurs grâce aux forts soutiens de leur institution d'origine.

(2) Diminution des charges d'impôts et taxes assises sur les salaires notamment du fait de la baisse de la masse salariale.

(3) Diminution de la masse salariale en raison de mouvements de personnel permanent (départ en retraite remplacé par un prestataire externe) et de la baisse du nombre de chercheurs en CDD.

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes

Investissements	31/07/2018 Montant	31/07/2017 Montant	Variation Montant
Logiciels et autres immo. incorporelles	2 187	165	- 2 022
Appartement	169 251	176 179	- 6 928
Constructions sur sol d'autrui	20 723	22 713	- 1 989
Matériel industriel	1 456	3 616	- 2 161
Installations générales	128 813	180 335	- 51 523
Matériel de transport	7 759	11 819	- 4 060
Matériel de bureau et informatique	13 688	6 045	7 643
Mobilier	37 941	57 111	- 19 170
TOTAL	381 817	457 983	- 76 165

Le détail des investissements figure à la page 11 de l'annexe.